



Coordination Syndicale Départementale Des Services Publics CGT Savoie

PREFECTURE DE LA SAVOIE
Monsieur le Préfet

Chambéry,
le 21 janvier 2021

Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées du 1^{er} février 2021 au 28 février 2021

Monsieur le Préfet,

Après 11 mois de crise liée à la pandémie, force est de constater que la situation pour les salariés ne s'est pas améliorée, elle s'est même, pour la plupart d'entre eux, aggravée.

Ces derniers mois ont révélé au grand jour les conséquences de la destruction, par les politiques successives de ces dernières années, de notre système de santé et de notre fonction publique. Les alertes des professionnels de santé, et de l'ensemble des agents dans les écoles, sur les routes, en charge du ramassage de nos déchets, de l'assainissement sont brutalement validées.

Cette politique percute aujourd'hui de plein fouet les aspirations des fonctionnaires à exercer dans de bonnes conditions leurs missions de service public. La souffrance au travail est partout dans les collectivités : les horaires, bousculés en permanence, l'intensification du travail par manque d'effectifs, les injonctions contradictoires à la qualité tout en rognant toujours plus sur les moyens alloués, la culpabilisation permanente avec l'appel au professionnalisme pour compenser les insuffisances de l'institution, et au final trop souvent le constat d'être maltraitant avec les usagers malgré notre investissement et notre conscience professionnelle.

La Coordination Syndicale des Services publics CGT Savoie constate que le gouvernement, ne renonce en rien à ses plans de démantèlement des statuts, du droit du travail, par une mise en œuvre au pas de charge de la Loi dite de Transformation de la Fonction publique (LTFP), de nos services publics pour le compte des profiteurs et des spéculateurs alors que l'urgence doit être maintenant le dégel immédiat du point d'indice pour toute la fonction publique et le rattrapage de ce qui nous a été confisqué depuis son instauration, la revalorisation immédiate des grilles et carrières.

Si l'urgence à faire cesser la pandémie ne se discute pas, il n'en est pas de même des conditions dans lesquelles les salarié.e.s continuent de travailler et plus particulièrement ceux des services publics. La Coordination Syndicale des Services publics CGT Savoie convaincue que la loi de transformation de la fonction publique va continuer à porter gravement atteinte à la fonction publique, aux fonctionnaires et aux services publics réclame son abrogation.

Le télétravail, tel qu'il est mis en œuvre, n'est pas la réponse aux besoins des agent.e.s et des usagers : les dangers d'une exploitation des travailleur.euse.s via ce mode de travail sont encore trop importants (absence de matériel, de temps de pause, de séparation avec le temps personnel...) tandis que les femmes subissent, par ce biais, encore plus l'injonction de devoir gérer le professionnel et les tâches domestiques et d'éducation.

La possibilité réelle de se défendre syndicalement, la liberté de manifester, de se rassembler, de contester doivent aussi être garanties à l'ensemble des travailleur.euse.s, et ceux et celles qui expriment leurs opinions ! Dans cette droite ligne, le projet de loi de « sécurité globale » et ses mesures liberticides creusent une fois de plus le fossé séparant le gouvernement et la population.

Si le gouvernement se félicite du nouveau dispositif de la protection sociale complémentaire dans la fonction publique, cela ne remplace en rien l'urgence d'une augmentation conséquente des salaires qui passe par le dégel immédiat du point d'indice.

C'est pourquoi la Coordination Syndicale des Services publics CGT Savoie revendique :

- ▶ L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- ▶ L'abrogation du jour de carence ;
- ▶ L'abandon des projets de réforme en cours et notamment le projet de loi 4 D et dite de « sécurité globale » ;
- ▶ La création massive de postes de fonctionnaires pour les services publics ;
- ▶ Le dégel du point d'indice et le rattrapage des salaires ;
- ▶ La réduction du temps de travail à 32 h.

Afin de permettre aux salarié.e.s et agent.e.s de défendre leur santé, leur emploi, pour améliorer leurs conditions de travail, la Coordination Syndicale des Services publics CGT Savoie dépose **un préavis de grève de 0 à 24 h pour les journées du 1er février 2021, 2 février 2021, 3 février 2021, 4 février 2021, 5 février 2021, 6 février 2021, 7 février 2021, 8 février 2021, 9 février 2021, 10 février 2021, 11 février 2021, 12 février 2021, 13 février 2021, 14 février 2021, 15 février 2021, 16 février 2021, 17 février 2021, 18 février 2021, 19 février 2021, 20 février 2021, 21 février 2021, 22 février 2021, 23 février 2021, 24 février 2021, 25 février 2021, 26 février 2021, 27 février 2021, 28 février 2021** pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale, ainsi que les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral.

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Pour la CSD,
Le secrétaire général,
Serge JAY

